



Yvelines
Le Département

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Direction des Ressources Humaines
Pôle Gestion Administrative
du Personnel et Paie

Affaire suivie par :Séverine THOUY

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
PARITAIRE DU
27 JUIN 2019
CATEGORIE C (C1 et C2)**

HOTEL DU DEPARTEMENT

PROCÈS-VERBAL



Le 27 juin 2019 à 12H10, les membres de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du personnel départemental relevant de la catégorie C se sont réunis sous la présidence de Mme Josette JEAN, Conseillère départementale, déléguée au personnel.

CATÉGORIE C
Groupe 2

Formation Restreinte

Représentants de la collectivité :

Présents en qualité de titulaire

- **Mme Josette JEAN**, Conseillère Départementale, Présidente de séance,

Présent en qualité de suppléant ayant voix délibérative

- **M. Jean-Noël AMADEI**, Conseiller Départemental, secrétaire de séance

Représentants du Personnel :

Présents en qualité de titulaire

Syndicat C.G.T. :

- **Mme Sonia OUACEL**, catégorie C, groupe 2,
- **Mme Sandrine JARDRY**, catégorie C, groupe 2, secrétaire adjoint de séance
- **M. Thierry COUPEAU**, catégorie C, groupe 2,

Syndicat F.A. :

- **Mme Nadine HERVIOU**, catégorie C, groupe 2,
- **Mme Sylvie FAUCONNIER** catégorie C, groupe 2,

QUORUM NECESSAIRE (cf. Règlement) : - 5 membres présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 12H15.

VOTE (cf. Règlement) :

1 représentant de la collectivité titulaire et 1 représentant suppléant ayant voix délibérative

5 représentants du personnel titulaires

La Présidente de la CAP, donne la parole aux représentants du personnel qui souhaitent s'exprimer avant l'étude du plan de promotion.

Les représentants FA font lecture de la déclaration jointe en annexe 1.

La déclaration des représentants CGT, ayant déjà été lue en catégorie A, est jointe en annexe 2.

La Présidente de la CAP donne la parole à la DRH pour lancer l'étude du plan de promotion 2019.

La DRH précise que l'ensemble des agents proposés par les organisations syndicales sont mentionnés dans le procès-verbal.

La Direction des ressources humaines rappelle qu'une réunion préparatoire a eu lieu le 7 juin 2019 afin de recueillir les propositions des organisations syndicales. À l'issue de cette réunion de travail, les services compétents se sont rapprochés des directions d'emploi afin d'étudier les propositions des représentants du personnel.

I. Plan de promotion au titre de l'année 2019

AVANCEMENT DE GRADE

Filière administrative

Adjoint administratif principal 1ère classe **Pesage grade : 7.2**

Nombre de promouvables : 113
Possibilités de nominations : 113

Les représentants FO proposent la candidature de :

- Mme Isabelle THIBAULT
- Mme Monique DUMOND

Les représentants CGT proposent la candidature de :

- Mme Marie-Thérèse AUBUS
- Mme Soraya DUPOUY
- Mme Séverine RIEHL
- Mme Sandrine POIDEVIN
- Mme Florence GASCOIN-BARON
- M. Daniel CHAMOUTON
- Mme Brigitte BUCQUET
- Mme Monique DUMOND
- Mme Sylvie PEREIRA
- Mme Martine LE NINAN,
- Mme Marie-Claude BELMONT
- Mme Sylvie CHESSE
- M. Guy RHODDE
- Mme Frida ATIOGO-PEPIN
- Mme Patricia ELI
- Mme Dominique BLANCHET
- Mme Agnès REY
- Mme Patricia COAT

L'administration propose 26 agents pour cet avancement. Par conséquent, le tableau des propositions est le suivant :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
DF	SOLANGE	LAMARE	28
TAD SEINE AVAL	MOISE	GONTIER	26
DGCD	NATHALIE	JANNOT	26
DEJe	NATHALIE	MILOT	26
DGCD	ISABELLE	THIBAULT	26

DGCD	VERONIQUE	VINCENT	26
EPI 78-92	JEAN-MARC	GEROFFROY	26
MUSEE DPTL MAURICE DENIS	MARTINE	JUHEL	26
DCP	SEVERINE	KAROLY	26
SG	JEAN-PAUL	CORREIA	26
TAD BOUCLE DE SEINE	MARIE-SOPHIE	BOUFFIER	24
DS	GAELE	DESCHAMPS	24
TAD SAINT QUENTIN	BOUCHRA	JNIBI	24
TAD BOUCLE DE SEINE	ISABELLE	MAHIET	24
DCP	GAELE	CAILLET	24
DRH	CORINNE	PETT	24
DAQV	VERONIQUE	QUERE	24
DS	SYLVIE	CHANVALLON	24
TAD SEINE AVAL	FRANCINE	LE QUERE	23
TAD SEINE AVAL	PASCALE	LIARD	23
TAD SEINE AVAL	MARYSE	MOREL-CONGARD	23
TAD SEINE AVAL	BEATRICE	SAQUET	23
TAD SAINT QUENTIN	SEVERINE	LIZEUL	23
EPI 78-92	GISELE	HARDOUIN	23
TAD SEINE AVAL	LAYLA	OUDMINE	23
DRH	GENEVIEVE	MEYER	22

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur ce tableau d'avancement de grade.

Pour : 2 représentants de la collectivité et 3 représentants CGT
 Contre : néant
 Abstention : 2 représentants FA

Un avis favorable est donné à l'unanimité des suffrages exprimés.

Adjoint administratif principal 2ème classe **Pesage grade : 7.3**

Nombre de promouvables : 140
Possibilités de nominations : 140

Les représentants FA proposent la candidature de :
 - Mme Michèle PORTE

Les représentants FO proposent la candidature de :
 - Mme Michèle SAILLY

Les représentants CGT proposent la candidature de :
 - Mme Florence TERRACHON
 - Mme Carole ALAGILLE

- Mme Murielle IAZZETTA
- Mme Alette LHERITIER
- Mme Lydienne EBELLE
- Mme Catherine COEUGNIET
- Mme Josiane ROGEON
- Mme Patricia LEROY
- Mme Chantal ORIHEL
- Mme Nathalie REBELO-BERTIC
- Mme Vicky BOFAYA ILANGA
- Mme Valérie AUGIA- BOUYGUES
- Mme Sylvie CAGE
- Mme Frédérique VISBECQ
- Mme Claudine LE JOUAN
- Mme Rosie OUIKEDE
- Mme Michèle PORTE

Les représentants FA soutiennent tout particulièrement Mme Michèle PORTE qui, en plus de la qualité de son évaluation, s'en va à la retraite en 2020.

La DRH précise que Mme PORTE attend la diffusion du tableau d'avancement pour formuler sa demande de départ en retraite et bénéficier ainsi de ses nouveaux droits acquis.

La Présidente de la CAP et la DRH acceptent de rajouter Mme Michèle PORTE au tableau d'avancement en dernière position. Sa nomination ne sera effective qu'à réception de son courrier de demande de départ à la retraite et de la confirmation de l'ouverture de ses droits.

En tenant compte de ce qui précède, l'administration propose 27 agents pour cet avancement. Par conséquent, le tableau des propositions est le suivant :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
DIFI	CORINNE	LAMBERT	30
DS	SAMIRA	WATTIER	30
CAB. PCG	NELLA	VOUDISAT	28
TAD BOUCLE DE SEINE	MARJORIE	MARTINS DA SILVA	28
TAD SAINT QUENTIN	CATHERINE	SEMPAIRE	28
CAB/DIRECTION COMMUNICATION	AMAL	IMAOUI	28
DS	PERETTE	RONDEAU	28
TAD SEINE AVAL	LAURIANE	TOUSSAINT	26
TAD BOUCLE DE SEINE	PATRICIA	MARGUERIE	26
DAQV	CAROLE	CLOUZOT	26
DMG	VIVIANE	COLOTROC MARIELLO	26
DMG	MURIELLE	FRANCOIS	26
SG	OLIVIA	BONNEAU	26
AGENCES ENVIRONNEMENT	VERONIQUE	LANCINA	24
TAD SEINE AVAL	VERONIQUE	RUEL	23
TAD SAINT QUENTIN	CAROLE	FAUCHER	23

TAD GRAND VERSAILLES	CORINNE	MOUROU	22
TAD GRAND VERSAILLES	GUILLAUME	PESSEY	22
DGCD	NATHALIE	ROSA	22
DIFI	FABIENNE	JANSEN	22
DSI	ISABELLE	DATIN	22
EPI 78-92	CHRISTIAN	GARDET	22
TAD BOUCLE DE SEINE	FRANCOISE	RENARD-FLEURY	22
TAD BOUCLE DE SEINE	NATHALIE	SAINTILAN LENFANT	22
DRH	AURELIE	DIDOUCHE	22
TAD SAINT QUENTIN	AURELIE	AXISA	22
TAD SEINE AVAL	MICHELE	PORTE	21

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur ce tableau d'avancement de grade.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

Filière technique

**Adjoint technique principal
1 ère classe des établissements
d'enseignement**

Pesage grade : 7.2

**Nombre de promouvables : 294
Possibilités de nominations : 294**

Les représentants CGT proposent la candidature de :

- Mme Fabienne HADDOUCHE

Les représentants FA proposent la candidature de :

- Mme Marlène CARRE
- Mme Dominique QUENTREC
- Mme Ouahiba DEBBAH
- Mme Patricia ERTUS
- Mme Christine ROUAS
- M. Frédéric CORBION

L'administration propose 32 agents pour cet avancement. Par conséquent, le tableau des propositions est le suivant :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
DGS/DEJ	FRANCOISE	RIGLET	28
DGS/DEJ	YOAN	VILLARET	28
DGS/DEJ	KEVIN	AUDRIT	28
DGS/DEJ	MARIE HELENE	ETINOF	28
DGS/DEJ	NADEGE	HUCHET	28
DGS/DEJ	MANUELA	LE GUERNEVE	28
DGS/DEJ	JEAN FRANCOIS	PAPIN	28

DGS/DEJ	MARLENE	CARRE	28
DGS/DEJ	ABD EL KRIM	HASSANI	26
DGS/DEJ	GERALD	CALLE	25
DGS/DEJ	MIREILLE	CRAMER	24
DGS/DEJ	THIBAUT	GALEA	24
DGS/DEJ	YVES	LEJEMBLE	24
DGS/DEJ	DOMINIQUE	QUENTREC	24
DGS/DEJ	CONSTANCE	ANGLIO	22
DGS/DEJ	ISABELLE	BARTHELEMI	22
DGS/DEJ	JOSIANE	BRETER QUERIN	22
DGS/DEJ	YVONNE	DUGENET	22
DGS/DEJ	RACHIDA	EL HERROUKI	22
DGS/DEJ	ELODIE	FOUGEREUX	22
DGS/DEJ	JACQUELINE	GARCIA	22
DGS/DEJ	DIDIER	HERVIOU	22
DGS/DEJ	ROSELYNE	HUBERT	22
DGS/DEJ	SANDRINE	JABIRI	22
DGS/DEJ	ROSELYNE	LAMBERT	22
DGS/DEJ	NATHALIE	LAQUEMENT	22
DGS/DEJ	NELLY	MANE	22
DGS/DEJ	LILA	MELLOUK	22
DGS/DEJ	NATHALIE	PAYET	22
DGS/DEJ	HELENE	SAINT CLAIR	22
DGS/DEJ	MICHELLE	SALOMON	22
DGS/DEJ	YOLANDE	WAGNAC	22

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur ce tableau d'avancement de grade.

Pour : 2 représentants de la collectivité et 3 représentants CGT

Contre : néant

Abstention : 2 représentants FA

Un avis favorable est donné à l'unanimité des suffrages exprimés.

**Adjoint technique principal
2^{ème} classe des établissements
d'enseignement**

Pesage grade : 7.3

***Nombre de promouvables : 101
Possibilités de nominations : 101***

Les représentants FA proposent la candidature de :

- M. Stéphane LEGARES
- M. Stéphane HUBERT

L'administration propose 35 agents pour cet avancement. Par conséquent, le tableau des propositions est le suivant :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
DGS/DEJ	PASCAL	AMIOT	30
DGS/DEJ	CELINE	BARBET	30
DGS/DEJ	MANUEL	DOS SANTOS	30
DGS/DEJ	ELISABETE	FERREIRA	30
DGS/DEJ	JOSE	VILAS BOAS	30
DGS/DEJ	NADIA	DAGORNE	28
DGS/DEJ	SEBASTIEN	GERMOND	28
DGS/DEJ	CORINNE	JOLY	28
DGS/DEJ	KHALID	MOUHSSINE	28
DGS/DEJ	MARIAM	NIASSE-CAMARA	28
DGS/DEJ	JEAN ERIC	SINDRAYE	28
DGS/DEJ	LAURENT	TARROU	28
DGS/DEJ	MARIE-CECILE	TEMPLIER	28
DGS/DEJ	RANIA	IGHMOURACENE	25
DGS/DEJ	CATHERINE	BALLON	24
DGS/DEJ	BEATRICE	BARBOS	24
DGS/DEJ	ZORA	BASSAIDI	24
DGS/DEJ	OUASSILA	BEDIDA	24
DGS/DEJ	SAMIR	BENNOUI	24
DGS/DEJ	CORINNE	DEVOS	24
DGS/DEJ	DJAMILA	DOUZI	24
DGS/DEJ	SANDRINE	DRUYER	24
DGS/DEJ	ISABELLE	DUFOUR	24
DGS/DEJ	TAOUFIK	EMMADA	24
DGS/DEJ	THIERRY	LARIGNON	24
DGS/DEJ	MARIE LAURE	MORTON	24
DGS/DEJ	NOBERTA	MOULIN	24
DGS/DEJ	MARIE PAULE	NOURRY	24
DGS/DEJ	CHRISTOPHE	PORCHER	24
DGS/DEJ	FLORIAN	RETORE	24
DGS/DEJ	LOUISA	SAHALI	24
DGS/DEJ	ANGELIQUE	TAOCHY	24
DGS/DEJ	ISABELLE	TOUZE	24
DGS/DEJ	ISMENE	VERGER	24
DGS/DEJ	FATIMA	YOUSFI	24

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur ce tableau d'avancement de grade.

Pour : 2 représentants de la collectivité
Contre : néant
Abstention : 3 représentants CGT et 2 représentants FA

Un avis favorable est donné à l'unanimité des suffrages exprimés.

**Adjoint technique
principal 1ère classe**

Pesage grade : 7.2

***Nombre de promouvables : 38
Possibilités de nominations : 38***

Les représentants CGT proposent la candidature de :
- Michel DIOT

Les représentants FA proposent la candidature de :
- M. Erik VANDEKERKHOVE

Les représentants FO proposent la candidature de :
- Mme Martine BONNIN

L'administration propose 5 agents pour cet avancement. Par conséquent, le tableau des propositions est le suivant :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
EPI 78-92	CHRISTOPHE	AVRIL	28
DMG	MARTINE	BONNIN	28
DMG	LAURENT	TRICHE	28
DMG	LAURENT	POIRET	26
EPI 78-92	ROMUALD	LIZERAY	25

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur ce tableau d'avancement de grade.

Pour : 2 représentants de la collectivité et 3 représentants CGT
Contre : néant
Abstention : 2 représentants FA

Un avis favorable est donné à l'unanimité des suffrages exprimés.

**Adjoint technique
principal 2ème classe**

Pesage grade : 7.3

***Nombre de promouvables : 12
Possibilités de nominations : 12***

Les représentants CGT proposent la candidature de :
- M. Thomas KLUCIK

Les représentants FA proposent la candidature de :
- M. Rodrigue MONTOUT

L'administration propose 4 agents pour cet avancement. Par conséquent, le tableau des propositions est le suivant :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
DMG	LAURENT	TAHON	28
EPI 78-92	PATRICE	ROUTIER	24
DMG	SALIM	LOUERGLI	24
DMG	JEAN-PHILIPPE	RODRIGUES	24

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur ce tableau d'avancement de grade.

Pour : 2 représentants de la collectivité et 3 représentants CGT

Contre : néant

Abstention : 2 représentants FA

Un avis favorable est donné à l'unanimité des suffrages exprimés.

Agent de maîtrise principal

Pesage grade : 7.1

Nombre de promouvables : 17
Possibilités de nominations : 17

Les représentants FO proposent la candidature de :

- M. Eric DUCHEMIN

L'administration propose 2 agents pour cet avancement. Par conséquent, le tableau des propositions est le suivant :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
EPI 78-92	FREDERIC	BOQUET	24
EPI 78-92	PASCAL	VALENTINO	21

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur ce tableau d'avancement de grade.

Pour : 2 représentants de la collectivité et 3 représentants CGT

Contre : néant

Abstention : 2 représentants FA

Un avis favorable est donné à l'unanimité des suffrages exprimés.

Filière culturelle

Adjoint du patrimoine principal 1ère classe

Pesage grade : 7.2

Nombre de promouvable : 1
Possibilité de nomination : 1

L'administration propose l'unique agent pour cet avancement. Par conséquent, le tableau des propositions est le suivant :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
DAD	JENNY	SCHNEIDER	29

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur ce tableau d'avancement de grade.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

PROMOTION INTERNE

Filière technique

Agent de maîtrise

Pesage grade : 7.1

Nombre de promouvables : 612

Possibilités de nominations : pas de quotas

Madame Sylvie FAUCONNIER, représentante FA, éligible à cet avancement et figurant dans la liste quitte la salle à 12h36.

Les représentants FA proposent la candidature de :

- M. Marius MONPIERRE
- M. Frédéric TEXIER
- Mme Béatrice LETELLIER
- Mme Christelle GOUVENAUX.

Les représentants FO proposent la candidature de :

- M. Abdelkrim LASRI
- M. Marius MONPIERRE

Les représentants CGT proposent la candidature de :

- M. Gilles CHEVRETTE

La présidente de la CAP propose de rajouter M. Gilles CHEVRETTE à la liste des agents promus qui sera soumise au vote.

En tenant compte de ce qui précède, l'administration propose 19 agents pour cette promotion. Par conséquent, la liste d'aptitude est la suivante :

DIRECTION	PRENOM	NOM	POINTS
DGS/DEJ	CLAUDINE	CASTRY-LUHAT	30
DIFI	RHALED	BERHAB	30
DMG	JACQUES	DA SILVA	30
DGS/DEJ	ISABELLE	AMBLARD	30
DGS/DEJ	SYLVIE	FAUCONNIER	30
DGS/DEJ	NICAISE	BIANCHI	30
DGS/DEJ	BEATRICE	LETELLIER	30
DGS/DEJ	MARIUS EMILE	MONPIERRE	30
DGS/DEJ	FREDERIC	TEXIER	30
DGS/DEJ	DAVID	LALANDE	28
DGS/DEJ	MARYSE	N'GANGA	28
DGS/DEJ	JEAN FRANCOIS	PONSADA	28

DGS/DEJ	THIERRY	BEUCHER	28
DGS/DEJ	GILLES	BOUTENEGRE	28
DGS/DEJ	MARIE-LINE	CABRIDENS	28
EPI 78-92	CHRISTIAN	CORRE	28
DGS/DEJ	URSULA	CATAN	28
DGS/DEJ	FREDERIC	MORIAMEZ	28
DGS/DEJ	GILLES	CHEVRETTE	19

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder à un vote sur cette liste d'aptitude par voie de promotion interne.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

L'ordre du jour de la catégorie C du groupe C2 réunie en formation réduite étant épuisé, les représentants du personnel relevant du groupe C1 sont invités à prendre part à la suite de la séance. Madame Sylvie FAUCONNIER, représentante FA réintègre la salle.

CATÉGORIE C
Groupes C1 et C2

Formation restreinte

Représentants de la collectivité :

Présents en qualité de titulaire

- **Mme Josette JEAN**, Conseillère Départementale, Présidente de séance,

Présent en qualité de suppléant ayant voix délibérative

- **M. Jean-Noël AMADEI**, Conseiller Départemental, secrétaire de séance

Représentants du Personnel :

Présents en qualité de titulaire

Syndicat C.G.T. :

- **Mme Sonia OUACEL**, catégorie C, groupe 2,
- **Mme Sandrine JARDRY**, catégorie C, groupe 2, secrétaire adjoint de séance
- **M. Thierry COUPEAU**, catégorie C, groupe 2,
- **M. Yann FISANNE**, catégorie C, groupe 1,

Syndicat F.A. :

- **Mme Nadine HERVIOU**, catégorie C, groupe 2,
- **Mme Sylvie FAUCONNIER** catégorie C, groupe 2,

Syndicat F.O. :

- **Mme Michèle SAILLY**, catégorie C, groupe 1,

Présents en qualité de suppléant sans voix délibérative

Syndicat F.O. :

- **M. Willy LUXIN**, catégorie C, groupe 1,

QUORUM NECESSAIRE (cf. Règlement) : - 8 membres présents ou représentés.

VOTE (cf. Règlement) :

1 représentant de la collectivité titulaire et 1 représentant suppléant ayant voix délibérative

7 représentants du personnel titulaires

I. Révision du compte rendu de l'entretien professionnel de Madame Caroline MORIN

La présidente de la CAP laisse la parole aux représentants du personnel pour leurs observations sur ce recours.

Les représentants FA demandent, comme l'agent le souhaite, que l'ensemble de ses missions, qu'elle avait préalablement énumérées, soient retranscrites à l'identique sur son compte rendu.

La DRH précise que l'évaluation ne reprend que les missions exercées à titre principal sur l'année écoulée en sa qualité d'assistante de direction. De plus, les missions peuvent être différentes d'une année sur l'autre et certaines d'entre elles peuvent ne pas avoir été effectuées. Cet item peut ne pas être exhaustif. L'intégralité des missions sont en revanche inscrites sur sa fiche de poste.

Les représentants CGT évoquent un différend que l'agent aurait eu avec son responsable de service, peu de temps avant l'entretien qui aurait eu un impact sur l'évaluation.

Les représentants FA reviennent plus spécifiquement sur sa participation au déménagement : ils souhaitent le voir inscrit dans ses missions spécifiques au vu de son implication et de son investissement.

La DRH confirme que dans ce cadre, l'agent a exercé quelques missions (élaboration des tableaux Excel), mais sa participation n'a été qu'à la marge de ses missions principales.

Les représentants CGT précisent que l'agent doit faire des comptes rendus de réunions auxquelles elle n'assiste pas. Il est porté à la connaissance des membres de la CAP que cette problématique est d'ores et déjà résolue au sein du service car l'agent y est désormais convié.

Pour poursuivre les échanges, la DRH propose de reprendre le rapport motivé du manager, de balayer point par point les arguments de l'évaluateur tout en laissant se positionner les représentants du personnel et de l'administration.

La proposition est acceptée par tous.

- Missions :

Aussi, au vu de ce qui précède, la DRH rappelle que l'entretien professionnel n'est pas un profil de poste et n'a pas vocation à lister l'ensemble des missions de l'agent. Il est d'ailleurs précisé que le profil de poste peut être joint à l'évaluation.

La DRH propose de ne pas accéder à cette demande, les membres acceptent et votent en ce sens.

- Objectifs de l'année en cours :

Gestion des agendas : partiellement atteint

Les représentants FA soutiennent que l'agent n'a pas refusé de s'en charger mais ne l'a géré qu'en partie. Ils reviennent sur l'évaluation de 2017.

Les représentants de la collectivité précisent que les attentes en 2017 lors de sa prise de poste, sont bien différentes de celles de 2018, où il est attendu de la part du collaborateur d'avoir acquis davantage de compétences sur son poste.

La DRH entend que le déménagement a pu impacter son organisation, toutefois, il est souligné que cet objectif de gestion des agendas n'est pas non atteint, mais partiellement atteint.

Il est proposé de ne pas modifier cet item, les membres acceptent et votent en ce sens.

Tenue de planning et de tableaux de bord : partiellement atteint

La DRH met en avant les arguments de l'évaluateur qui précise que les listes n'étaient pas à jour, ce qui fut avéré, cet élément factuel ne peut être remis en doute.

Il est proposé de ne pas modifier cet item, les membres acceptent et votent en ce sens.

4 Objectifs de l'année à venir :

Assurer la gestion des déplacements des cadres et répondre à leurs demandes logistiques

La DRH précise que le manager entend la demande de l'agent et propose de reprendre et de détailler ces deux items.

Il est proposé d'accéder à cette demande en modifiant l'évaluation, les membres acceptent et votent en ce sens.

Assurer la rédaction des rapports dans Air délib

Il est proposé de procéder à l'annulation de cette phrase sur demande de l'agent et avec l'accord de l'évaluateur, les membres acceptent et votent en ce sens.

Assurer le secrétariat de la DF

L'évaluateur rappelle qu'il s'agit là d'une mission essentielle, le manager demande à l'agent que cette mission relève d'un objectif à part entière pour l'agent.

Il est proposé de ne pas modifier cet item, les membres acceptent et votent en ce sens.

Un travail de sécurisation et de clarification de l'architecture du réseau DF

L'évaluateur accepte d'apporter les précisions nécessaires.

Il est donc proposé de modifier l'entretien en ce sens et de répondre favorablement à la demande de l'agent, les membres acceptent et votent en ce sens.

5 Evaluation globale sur la tenue du poste :

L'agent demande que soit ajoutée la gestion de l'agenda, des courriers et des parapheurs du DGAR, l'évaluateur accepte cette modification.

Il est proposé de modifier cet item, les membres acceptent et votent en ce sens..

L'agent demande que le paragraphe dédié à la logistique inhérente au déménagement soit retiré. L'évaluateur présente un argumentaire pour ne pas retirer cette mention car ces tâches font partie des missions d'une assistante de direction, elle fait preuve d'une forte collaboration sur des sujets de cette envergure-.

Elle a certes apporté sa contribution mais de manière ponctuelle, notamment pour la constitution de fichiers Excel.

Il est proposé de ne pas modifier cet item, les membres acceptent et votent en ce sens.

Niveau de maîtrise des compétences : compétences à renforcer

La DRH rappelle que l'agent est en poste depuis 1 an et demi. Les arguments de l'évaluateur sont jugés satisfaisants.

Il est proposé de ne pas modifier cet item, les membres acceptent et votent en ce sens.

Niveau d'investissement sur le poste : partiellement satisfaisant

La DRH souligne que le manager attend une montée en compétences de l'agent qui occupe le poste depuis plus d'1 an.

Il est proposé de ne pas modifier cet item, les membres acceptent et votent en ce sens.

La DRH conclue l'étude de ce recours en proposant de suivre les modifications proposées par le manager.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote de cette demande de révision en tenant compte de l'ensemble des échanges et propositions.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

CATÉGORIE C
Groupes C1 et C2

Formation plénière
(composition identique à la précédente)

II. Procès-verbal de la séance du 18 avril 2019

Le procès-verbal des groupes C1 et C2 de la séance du 18 avril 2019 est soumis à l'approbation des membres de la commission administrative paritaire.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote sur ce procès-verbal.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

III. Refus d'autorisation d'exercice du travail à temps partiel, Madame Hanane SIRAJ.

Les représentants CGT rappellent que le supérieur hiérarchique, qui avait initialement accepté le temps partiel, l'a finalement refusé deux jours plus tard.

Ils rappellent que Mme SIRAJ est un agent très investi et qui ne refuse pas de faire des heures supplémentaires en cas de nécessité.

L'intéressée exerce aujourd'hui ses fonctions selon une quotité de temps partiel de 70% (temps partiel de droit). Elle a proposé un emploi du temps adapté au service en travaillant sur 5 jours et non 4 comme il est de coutume.

Ils rappellent ensuite l'engagement pris par Monsieur CABANA, DGS, qui prône l'adaptation de la vie professionnelle avec la vie personnelle.

Pour les représentants CGT, l'avis négatif formulé par le manager serait fondé sur l'impact que cette organisation aurait sur la conseillère technique (son binôme). Or ils affirment que cette dernière n'a jamais tenu ce genre de propos, elle se refuse même à tout écrit par crainte de sa hiérarchie.

Ils précisent que le secteur sur lequel elle travaille est dense et la charge de travail s'est accrue. Pour autant, l'agent se plaît dans son travail et n'accumule pas de retard. C'est un agent de catégorie C qui exerce des missions de niveau B.

Ils indiquent qu'elle est effectivement accompagnée par son RRH pour une éventuelle mobilité interne voire externe. Pour les représentants CGT, son départ, en cas de refus d'autorisation de temps partiel à 80%, mettrait en porte-à-faux le service car ce dernier perdrait un bon agent. L'agent a même proposé à sa hiérarchie de travailler non pas à 80% mais à 90% pour s'adapter au mieux aux horaires et aux nécessités du service.

Les représentants FO soulignent que les horaires proposés par l'agent sur l'ensemble de la semaine n'ont pas d'incidences et ne portent pas préjudices avec le fonctionnement du service. De plus, cet agent ne reçoit pas de public. C'est un agent de très bonne qualité qu'il serait dommageable de perdre.

La DRH, en parcourant l'évaluation de l'agent, souligne des difficultés rédactionnelles et d'orthographe rencontrées.

Les représentants CGT précisent que même si l'agent reconnaît avoir des lacunes dans ce domaine, elle n'est que agent de catégorie C et non B.

Ils rappellent que l'agent est d'accord pour revenir sur la quotité de son temps partiel et passer à 90%.

Les représentants de la collectivité font remarquer que cette lacune ne changera pas, que l'agent exerce à temps complet ou à temps partiel. Ils proposent d'accorder à Mme SIRAJ un temps partiel sur autorisation pour une durée d'1 an à 90%, à titre exceptionnel.

La présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour accorder à Mme SIRAJ l'exercice de ses fonctions à temps partiel à 90% pour une durée d'1 an maximum à compter du 1^{er} septembre 2019. Sa situation sera revue en CAP au terme de cette période accordée.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

IV. Positions administratives diverses

Un avis favorable a été émis par les supérieurs hiérarchiques sur diverses positions administratives.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour les changements d'affectations des agents listés ci-après :

Changement d'affectation - C1

NOM	Prénom	Grade	Structure origine	Ville origine	Structure accueil	Ville accueil	Métier origine	IF origine	Métier accueil	IF accueil	Impact NBI	Changement résidence administrative	Date d'effet
LELAIDIER	PHILIPPE	Adjoint technique	DIF/TI/ATELIER-MAGASIN	VERSAILLES	DIF/TI/ATELIER-MAGASIN	VERSAILLES	Assistant de maintenance et d'exploitation	7.2	Gestionnaire d'achats	6.1	/	/	01/05/2019
THOMAS	SANDRINE	Adjoint administratif	TAD BOUCLE DE SEINE/ SECRETARIAT GENERAL	CHATOU	TAD BOUCLE DE SEINE/POLE SOCIAL/ SAS ST GERMAIN EN LAYE	ST GERMAIN EN LAYE	ASSISTANT DE SERVICE	6.2	ASSISTANT ADMINISTRATIF PUBLIC	7.2	Perte	Oui	01/03/2019
IF = Imputation Fonctionnelle													

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour les changements d'affectations des agents listés ci-après :

Changement d'affectation - C2

NOM	Prénom	Grade	Structure origine	Ville origine	Structure accueil	Ville accueil	Métier origine	IF origine	Métier accueil	IF accueil	Impact NBI	Changement résidence administrative	Date d'effet
ALLAIRE	CATHERINE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	DRH/DIRECTION	VERSAILLES	TAD TERRES D'YVELINES/PS/ AGREMENT	RAMBOUILLET	ASSISTANT DE DIRECTION	6.1	ASSISTANT ADMINISTRATIF PUBLIC	7.2	Perte	Oui	01/04/2019
BOQUET	FREDERIC	Agent de maîtrise	MAD/EPI 78-92/VORIE/STYRUET	RAMBOUILLET	MAD/EPI 78-92/VORIE/ STYRUET	RAMBOUILLET	CHEF DE GROUPE	7.1	SURVEILLANT DE TRAVAUX	6.1	/	/	01/03/2019
BRUN	STEPHANE	ATEE *principal de 2ème classe	CLG/TAD SQ/PLAISIR BLAISE PASCAL	PLAISIR	DRH/DRH/DRH/GPEC	VERSAILLES	AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT	7.3	AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT	7.3	/	Oui	15/05/2019
FARES	NOURIA	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TAD BOUCLE DE SEINE/ SECRETARIAT GENERAL	CHATOU	TAD BOUCLE DE SEINE/SGYA/ SAS SARTROUVILLE	SARTROUVILLE	ASSISTANT DE SERVICE	6.2	ASSISTANT ADMINISTRATIF SUPPORT	7.2	Perte	Oui	01/03/2019
LELAIDIER	PHILIPPE	Adjoint technique	DIF/TI/ATELIER-MAGASIN	VERSAILLES	DIF/TI/ATELIER-MAGASIN	VERSAILLES	Assistant de maintenance et d'exploitation	7.2	Gestionnaire d'achats	6.1	/	/	01/05/2019
LIZERAY	ROMUALD	Adjoint technique principal de 2ème classe	MAD/EPI 78-92/VORIE	MANTES LA VILLE	MAD/EPI 78-92/VORIE	MANTES LA VILLE	agent d'exploitation routière	7.3	Surveillant de travaux	6.1	/	/	01/05/2019
MALLARD	ALAIN	ATEE *principal de 2ème classe	CLG/TAD GV/NOISY LE ROI/QUINTINYE	NOISY LE ROI	PBT - CLG-SAMMLJ JULES FERRY	MANTES LA JOLIE	CUISINIER	7.1	AGENT D'ACCEUIL (emploi tremplin)	7.3	Gain	Oui	07/01/2019
NOOLE	CELINE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TAD SEINE A VAL/POLE SOCIAL/ SAS CHANTELOUP	CHANTELOUP LES VIGNES	TAD SEINE A VAL/PEJ/ANTENNE LES MUREAUX/PROTECTION	LES MUREAUX	ASSISTANT ADMINISTRATIF PUBLIC	7.2	ASSISTANT DE SERVICE	6.2	/	Oui	01/06/2019
IF = Imputation Fonctionnelle													
*ATEE = adjoint technique des établissements d'enseignement													

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour les détachements des agents listés ci-après :

Détachement - C1

NOM	Prénom	Grade d'origine	Administration d'origine	Grade d'accueil	Arrêté	Service	Date d'effet	Date d'échéance
AUGE	LUCIA	Agent d'entretien qualifié hospitalier	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint administratif territorial	Renouvellement de détachement (reclassement pour inaptitude physique)	DIFI/TI/ESPACES VERTS (emploi tremplin)	01/11/2018	31/10/2019
CHABAUD	JACQUELINE	Adjoint administratif territorial	Conseil départemental des Yvelines		Renouvellement de détachement		01/04/2019	31/03/2020
KHEZAM	MREILLE	Agent d'entretien qualifié hospitalier	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint administratif territorial	Renouvellement de détachement (reclassement pour inaptitude physique)	TAD SAINT QUENTIN/SECRETARIAT GENERAL (emploi tremplin)	01/04/2019	31/03/2020
LECOCQ	AURELIE	Adjoint administratif hospitalier	Centre Hospitalier de Versailles	Adjoint administratif territorial	Renouvellement de détachement	DRH/PGAPP/CP/COORDINATEURS PAIE	25/04/2019	24/04/2020
MOULIN	NOBERTA	Adjoint administratif territorial	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint technique territorial des	Renouvellement de détachement	CLG/TAD SAMMLJ ANDRE CHENIER	01/04/2019	31/03/2020
PETROP	CHRISTELLE	Adjoint technique des établissements d'enseignements	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint administratif territorial	Nomination par voie de détachement (reclassement pour inaptitude physique)	DIFI/TI/ESPACES VERTS (emploi tremplin)	01/01/2019	03/03/2019
PETROP	CHRISTELLE					DRH/PDRH/FORMATION (emploi tremplin)	04/03/2019	31/12/2019
PIMPOT	ALEXANDRA	Adjoint technique des établissements d'enseignements	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint administratif territorial	Renouvellement de détachement (reclassement pour inaptitude physique)	TAD BOUCLE DE SEINE/SECRETARIAT GENERAL (emploi tremplin)	01/02/2019	31/05/2019
PIMPOT	ALEXANDRA					TAD BOUCLE DE SEINE/SGYASAS ST GERMAIN (emploi tremplin)	01/06/2019	31/01/2020
VANITOU	JEROME	Adjoint technique des établissements d'enseignement	Conseil départemental de l'Essonne	Adjoint technique territorial	Renouvellement de détachement	CAB/DIRECTION COMMUNICATION	01/05/2019	30/04/2020

Les représentants FO souhaitent savoir si les situations de Mme PETROP et PIMPOT font suite à leur refus d'être mis à disposition de la SEMOP.

La DRH confirme qu'il n'y a pas de lien. Ces agents entrent dans le champ des emplois tremplins et qu'il s'agit uniquement de détachement ou de renouvellement de détachement pour inaptitude physique.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour les détachements des agents listés ci-après :

Détachement - C2

NOM	Prénom	Grade d'origine	Administration d'origine	Grade d'accueil	Arrêté	Service	Date d'effet	Date d'échéance
AUBERT	RENATO	ATEE* principal de 2ème classe	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Reclassement par voie de détachement pour inaptitude physique	TAD SEINE AVAL/SG/SGDMG (emploi tremplin)	01/09/2018	31/08/2019
BLANCHET	DOMINIQUE	ATEE* principal de 2ème classe	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Renouvellement de détachement (reclassement pour inaptitude physique)	DGCD/GCA/ENFANCE ET ACCOMP SOCIAL	01/05/2019	31/05/2019
CRECHE	CATHERINE	Attaché	Conseil Départemental des Yvelines	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Renouvellement de détachement (reclassement pour inaptitude physique)	DMG/ACCUEIL-SECURITE/ACCUEIL	01/04/2019	01/04/2020
FOREST	DOMINIQUE	Adjoint technique territorial principal 2 classe	Conseil départemental des Yvelines	ATEE principal de 2ème classe	Renouvellement de détachement	CLG/TAD SCR/AMB. LE RACINAY	01/03/2018	31/05/2019
MOTTIN	MAURICE	ATEE* principal de 2ème classe	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint technique territorial principal 2 classe	Renouvellement de détachement (reclassement pour inaptitude physique)	DIFI/TEVREGIE (emploi tremplin)	01/03/2019	29/02/2020
NARAYANIN	EDMONDE	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Conseil départemental des Yvelines		Renouvellement de détachement	Etablissement Public Foncier d'Aménagement de la Guyane	13/09/2017	12/09/2019
SELLIN	MARIE JOSE	ATEE* principal de 2ème classe	Conseil départemental des Yvelines	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Reclassement par voie de détachement pour inaptitude physique	TAD SAINT QUENTIN/PS/AGREMENT (emploi tremplin)	18/03/2019	17/03/2020
*ATEE = adjoint technique des établissements d'enseignement								

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour les intégrations des agents listés ci-après :

Intégration - C2

NOM	Prénom	Administration d'origine	Grade d'origine	Grade d'accueil	Arrêté	Date d'effet	Affectation
AZOUG	LAETITIA	Conseil départemental des Yvelines	ATEE* principal de 1ère classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Intégration après détachement dans un autre cadre d'emplois	01/04/2019	TAD SEINE AVAL/PSP/PMI POISSY
BLANCHET	DOMINIQUE	Conseil départemental des Yvelines	ATEE* principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Intégration après détachement dans un autre cadre d'emplois (reclassement pour inaptitude physique)	01/06/2019	DGCD/GCA/ENFANCE ET ACCOMP SOCIAL
GONTIER	MOISE	Conseil départemental des Yvelines	ATEE* principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Intégration après détachement dans un autre cadre d'emplois (reclassement pour inaptitude physique)	01/05/2019	TAD SEINE AVAL/SG/SGDMG
*ATEE = adjoint technique des établissements d'enseignement							

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour les mises à disposition des agents listés ci-après :

Mise à disposition - C2

NOM	Prénom	Emploi / grade	Arrêté	Affectation	Date d'effet	Date d'échéance	Durée
NOWAK	NICOLE	ATEE* principal de 2ème classe	Mise à disposition	MAD C'midy	18/03/2019	18/03/2022	3 ans
PENNEQUIN	PHILIPPE	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Mise à disposition	MAD/EPI 78-92/VOIRIE/STYVS/ UEEMCEI/CEI MLV	01/06/2019	01/04/2020	10 mois
*ATEE = adjoint technique des établissements d'enseignement							

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour les disponibilités des agents listés ci-après :

Disponibilité – C1

NOM	Prénom	Grade	Type de disponibilité demandée / Arrêté	Date d'effet	Date d'échéance	Durée
ALIOUANE	BAHIA	Adjoint administratif territorial	Disponibilité pour convenances personnelles	01/06/2019	01/06/2020	1 an
BOQUIEN	CLAIRE	Adjoint administratif territorial	Disponibilité pour convenances personnelles	26/06/2018	26/06/2021	3 ans
EL BASSAL	NAIMA	Adjoint administratif territorial	Disponibilité pour convenances personnelles	01/04/2019	01/10/2019	6 mois
GRANGER	RACHEL	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles	11/10/2017	11/10/2019	2 ans
LANCLAS	ANNE	Agent social	Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles	20/07/2019	20/07/2020	1 an
MONCEAUX	ANNE	Adjoint administratif territorial	Disponibilité pour convenances personnelles	15/05/2019	15/05/2022	3 ans
MOREL	MARYSE	Adjoint administratif territorial	Disponibilité pour convenances personnelles	01/07/2019	01/07/2020	1 an
OPSOMER	CATHERINE	Adjoint administratif territorial	Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles	01/07/2019	01/07/2020	1 an
SELLIEZ-VANDERNOTTE	EVELYNE	Adjoint administratif territorial	Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles	01/06/2019	01/06/2020	1 an
VERDUCI	ISABELLA	Adjoint administratif territorial	Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles	08/05/2019	08/05/2020	1 an

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

La Présidente de la CAP invite les membres à procéder au vote pour les disponibilités des agents listés ci-après :

Disponibilité – C2

NOM	Prénom	Grade	Type de disponibilité demandée / Arrêté	Date d'effet	Date d'échéance	Durée
AUGIS	THIERRY	Agent de maîtrise	Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles	01/07/2018	01/07/2020	2 ans
CARREZ	HUGUES	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Disponibilité pour convenances personnelles	01/06/2019	01/06/2020	1 an
DELANOE	PATRICK	Agent de maîtrise	Disponibilité pour convenances personnelles	01/09/2019	01/09/2020	1 an
DOUARD	CHRISTINE	Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement	Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles	14/08/2019	14/08/2020	1 an
FOREST	DOMINIQUE	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Disponibilité pour convenances personnelles	01/06/2019	01/06/2020	1 an
SAUVAN	AUDE	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles	01/09/2019	01/09/2020	1 an

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h20.

**LA PRESIDENTE
DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES**

Mme Josette JEAN

LA SECRETAIRE DE SEANCE

LE SECRETAIRE-ADJOINT

M. Jean-Noël AMADEI

Mme Sandrine JARDRY

Pièces jointes : annexe 1 – 2 pages
annexe 2 – 2 pages